

Cet été, laissez vos enfants

EN PLEIN AIR !

3 Séjours cumulables du :

6 - 12 juillet 2025

12 - 19 juillet 2025

19 - 26 juillet 2025



3 - 16 ans

Arâches-La-Frasse
(74)



NEW

Cette année
à la colo :

★ Une 3e semaine ?
C'est possible !

Sous réserve d'un nombre
suffisant d'inscrits,
renseigne toi vite !

★ Séjour "maternelles" ouvert
aux enfants nés en 2019
2020 et 2021
du 12 au 19 juillet



Plus d'infos
et inscriptions sur :

colo@citedesjeunes.fr
Père Olivier FLEAU, osfs



Pour qui ?

Séjour pour les enfants et les jeunes de **6 à 16 ans** du 5 au 12 juillet 2025

NOUVEAU - Séjour maternelles pour les enfants **de 3 à 5 ans** :

- du 12 au 19 juillet 2025 (12 places maximum)
- ou du 15 au 19 juillet (mini-séjour)

Séjour pour les enfants et les jeunes de **6 à 16 ans** du 5 au 12 juillet 2025

NOUVEAU - Séjour pour les enfants et les jeunes de **6 à 16 ans** du 19 au 26 juillet 2025 (si suffisamment d'inscrits)

Tu aimes être avec des copains, t'amuser, pratiquer du sport, des jeux, bouger, découvrir le milieu montagnard, prendre des responsabilités, dans une ambiance décontractée et respectueuse ? **Ces séjours sont faits pour toi !**

Hébergement

Cité des Jeunes - 449 route de Treydon - 74300 Arâches la Frasse.

Organisation

Des équipes seront constituées en fonction des âges et des copains, des services communs seront proposés. Tout le monde participe à la vie courante du centre par équipe (rangement, ménage, mise de table, vaisselle).

Activités du séjour

Séjour du 5 au 12 juillet 2025 :

Activités phares : Escalade et rafting.

Séjour maternelles du 12 au 19 juillet ou du 15 au 19 juillet : (12 places disponibles !)

Activités phares : Accrobranche.

Séjours du 12 au 19 juillet et du 19 au 26 juillet :

Activités phares : Accrobranche et rafting.

Renseignements

Tous nos séjours font l'objet d'une déclaration auprès de la SDJES (Service Jeunesse et Sports). Ceci implique le respect des normes en vigueur tant du point de vue pédagogique et sanitaire que de la sécurité. Nos séjours sont encadrés par des équipes d'animateurs, qualifiés et compétents. Le règlement intérieur de la Cité des Jeunes est en vigueur sur ces séjours et il convient de s'y conformer.

Prix du séjour

Séjours	1 semaine (Prix de base)	2 semaines (-10% du prix de base)	3 semaines (-10% du prix de base)	Séjours maternelles (prix par enfant)
1 ^{er} enfant	480,00€	864,00€	1 296,00€	Mini-séjour : 360,00€ Séjour complet : 460,00€
2 ^{ème} enfant (-10%) (frère ou sœur du 1 ^{er} enfant)	432,00€	777,50€	1 166,40€	
3 ^{ème} enfant (-5%) (frère ou sœur du 1 ^{er} enfant)	410,00€	738,70€	1 108,00€	

Nous acceptons les bons d'aide aux vacances (CAF AVE) nous sommes homologués au dispositif Pass Colo et nous acceptons aussi les Chèques-Vacances (ancv et ancv connect), **s'ils sont donnés dès l'inscription.**

En cas de difficultés financières, contactez le Père Olivier Fleau.

Renseignements

Directeur des séjours : P. Olivier Fleau, osfs / Directrice du séjour maternelles : Mme. Capucine Pasquier

Association Cité des jeunes - 27, Faubourg des Balmettes - B.P. 257 - 74007 Annecy Cedex

09 64 45 57 80 – colo@citedesjeunes.fr

Inscription

L'inscription ne sera définitive qu'après saisie du formulaire d'inscription en ligne, **obligatoirement accompagné des règlements correspondants : www.citedesjeunes.fr (Onglet "Séjours")**

Le dossier complet d'inscription vous sera adressé par mail à réception du formulaire et du règlement.

Il sera à retourner dûment complété pour le 2 juin 2025 au plus tard.

En cas d'annulation de votre part après le 15 juin 2025, la totalité du prix du séjour sera dû.

En cas d'annulation de votre part entre le 2 et le 15 juin 2025, outre les arrhes, 100€ supplémentaires seront conservés.